[illegible] ... J. J.

[illegible] SAND.

[illegible] ... pour plus amples détails, voir les divers avis dans ce journal.

En vente en gros et en détail, et pour l'exportation, par A. B. Sands et Co. droguistes chimistes, [illegible] encoignure Broadway et Chambers street, New York.

Vendue à la Nouvelle-Orléans, par A. Oliver et Co. 64, rue de Chartres, et par McKee et Co. No. 46, rue du Canal; par Dunlap, 148, rue de Chartres, et par les marchands et droguistes des divers endroits des Etats-Unis.

Prix, $1 par bouteille—6 bouteilles pour $5. 2oct

Décédée hier soir à huit heures, Mme MARIE QUESNON [illegible] Francisco de la Colina, âgée de 87 ans. Les amis et connaissances de la famille Marigny sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu cet après-midi à [illegible] heures. Son corps est exposé chez M. B. Marigny, faubourg Marigny.

DÉPARTS DES STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

	d'Angleterre.	d'Amérique.
L'Acadia,	19 sept.	16 oct.
Le Great-Western,	23 sept.	19 oct.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

[illegible] Rien.

ARRIVES.

[illegible], Boston, [illegible] avec la barque Mobile.
Bateau de remorque Dan. Webster, McLean, du Détour des Anglais.
Steamboats Brandon, Grant, de Kingston, Ja.
Gost. Lowsville, Winch, de Sisal.
Steamer Zachary, Fullerton, Mobile.
[illegible], Pascagoula.
[illegible], Louisville.
[illegible], St. Louis.
[illegible], St. Louis.
[illegible], Millikens Bend.
Fairmount, Sandford, Waterproof, Le.

DERNIERES DATES.

Boston,	sept 25	Londres,	sept 4
New-York,	sept 24	Liverpool,	sept 4
Philadelphie,	sept 24	Paris,	sept 3
Baltimore,	sept 23	Havre,	sept 3
Washington,	sept 23	Bordeaux,	sept 28
Charleston,	sept 26	Vera-Cruz,	sept 3
Havane,	sept 24	Mexico,	sept 2
Galveston,	sept 9	Tampico,	sept 5

CONSULAT DE FRANCE.

Le Consul de France invite les personnes dont les noms suivent à se rendre à sa chancellerie pour y prendre connaissance d'affaires qui les intéressent:

Jean-Nicolas Noël.	Jacques Galeusde.
Carrier.	Pleasant frères.
Pierre Claude Tisseron.	Mme. Rabolan.
Auguste Bernard.	Mme Ve Masson, née Bayle
[illegible]	Mme St Amand, née Auziel
Jn. B. Florimond Duessak	Montsmar.
Barthélemy Imbaud.	Jean-Valentin Saurin.
Louis Chapuy.	Charles Feuillon.
Pierre Schneider.	Zéphir Théoph. Bonnechamp
Bouvraud et sa femme.	Henri-Jules Demeé.
Pierre Poumles.	Jean Blanchard.
Amédée et Lachenette.	François-Marie Lascombes
Fournade.	Jean-Félix Viry.
[illegible]	François Toloa.
Thiberge.	Benoist frères.
Boinet.	Philippe Garbeille.
Pré Mrie [illegible]	Louis Duquesnemare.
Guirand.	Auguste Vignau.
Jean Lagourdette.	Duesse.
Marius Tresbot.	Gendrot.
Doucho Portio Détroit.	Charles Delacaux.
Jean-Baptiste Bennette.	Mme veuve Derbigny.
[illegible]	Philippe Aliénet.
Charles Deménche.	Guérin et Mme Darroux.
Jean-Baptiste Lassevreur.	Louis Amelina.
[illegible]	Valère Feuret.
[illegible]	D'Urson de St. Soupiet.
[illegible] Houis.	Mme. Delphine Clozel.
[illegible]	Mme Vve Mouchon, née de
J. Guhen.	Lamene.

3 oct—3

COMPAGNIE DE LA BOURSE DES MARCHANDS.

Une assemblée spéciale des actionnaires de cette Compagnie, sera tenue au local de la Chambre de Commerce, à midi, le lundi, 16 octobre, pour affaires très importantes.

Par ordre du Bureau,
3 oct—13 W. T. RAYNAL, secrétaire.

AVIS AU PUBLIC.

Avis est par le présent donné au public que M. G. B. Anthony n'est plus autorisé à faire le recouvrement des comptes dus au steamer Clipper No. 1.
C. LAURENT.

M. BENJ. LACOSTE a l'honneur d'informer le public, qu'en se retirant des affaires, il a cédé son établissement particulièrement pour les vins, à son fils NUMA LACOSTE.

Ayant joui pendant un grand nombre d'années, de la faveur du public [illegible] ... remerciements à toutes les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, prend la liberté de leur recommander l'établissement de son fils.

Le bureau de M. B. Lacoste, pour la liquidation de ses anciennes affaires est toujours rue Royale, No. 162, où il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler leurs comptes avec lui dans le plus bref délai.
3 oct—5

MR. NUMA LACOSTE, successeur de M. Benj. Lacoste, a l'honneur d'informer le public, qu'il aura constamment en magasin, les Vins des meilleures qualités pour la consommation des familles. Il s'efforce de plus en plus à mériter la confiance dont son père a été honoré.

Son magasin est situé dans l'ancien établissement de M. Benj. Lacoste rue Royale, No. 162. 3 oct—6

MACARONI Pimbe, en débarquement et à vendre par J. E. LOREILHE, enc. Royale et Douane

[illegible] de Lyon, en débarquement, garantis frais et de bonne qualité à vendre par J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane

CORDAGE de Manille, à vendre par G. GREEN & BRO. 81 Gravier

SAC [illegible], à vendre par GEO. GREEN BROTH. 82, Gravier.

MACHINES à nettoyer le coton, améliorées de Carver. Les agents de ces machines sont prêts à les livrer à des bas prix. GEO GREEN & BROTH. 82, Gravier

CAFÉ de [illegible] nouvelle récolte, en débarquement de la barque Ganges, à vendre par G. GREEN & BRO, 81, Gravier

CIGARES de la Havane de toutes espèces en magasin, à vendre par J M CABALLERO, 22, Vieille-Levée.

C[illegible] Principe en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 22, Vieille-Levée

SCEAUX Peints—70 douzaines supérieurs, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune.

MAIS Blanc—300 sacs en bon ordre, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune.

MAQUEREAUX—Nos 1, 2 et 3, assortis, dernièrement reçus et à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune.

ALOSES—90 1/2 barils, en magasin et à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune.

CHANGE sur Boston, à 30 jours de vue, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune.

GRAISSE—418 barillets No. 1, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras.

PROVISIONS—187 barils porc mess de Cincinnati, à l'inspection de Bossat, 30 barriques épaules dos 20 de plats côtés do, 100 barils jambons pour familles, 20 do enveloppés, 6 caisses saveon de Cincinnati no. 1, 10 do amidon, do, 200 barillets graisse prime de Cincinnati, 15 barils graisse, 6 barriques plats côtés, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras.

WHISKEY—100 barils rectifié de Cincinnati, 130 do commun, haute preuve, à vendre par R. McKINNELL & Co, 34, rue Poydras.

BACON—30 barriques plats côtés, 12 do épaules, 60 barils jambons enveloppés, partie de qualité supérieure, à vendre par R. McKINNELL & Co, 34, rue Poydras.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La société jusqu'ici existant dans cette ville, entre les soussignés, sous la raison commerciale de F. VALENTIN & Co. est dissoute [illegible] ... C. T. Buddecke et G. Bredow sont chargés de la liquidation et se serviront de la raison de société [illegible]
FRED VALENTIN,
C. T. BUDDECKE,
G. BREDOW.

FORMATION DE SOCIÉTÉ.

Les soussignés ont ce jour formé une société sous la raison commerciale de BUDDECKE, WOODS & Co., à l'effet de traiter les affaires de commission en général dans cette ville.
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1843.
C. T. BUDDECKE,
ROBERT WOODS,
G. BREDOW.

BUDDECKE, WOODS & Co.,
Marchands Commissionnaires,
[illegible] Gravier, encoignure Tchoupitoulas
Nouvelle-Orléans.

Banque de Commerce de la Nlle. Orléans.
[illegible] des Water Works, 21 sept. 1843.

Conformément aux ordres du bureau des directeurs, une élection de deux directeurs de cette institution pour remplir des vacances actuelles, aura lieu à la maison de banque, mardi le 10 octobre prochain, entre onze heures du matin et deux heures de l'après-midi.
JAMES SAUL, Caissier.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le Docteur DE TRICOU a l'honneur de prévenir le public, qu'il a transporté son domicile de la rue [illegible] à l'encoignure des rues Bourbon et Dumaine, [illegible]

CAFÉ de la Havane en magasin, à vendre par REYNAUD & FALLON, 35 Bienville

C[illegible] à vendre par REYNAUD & FALLON, 35 Bienville

CIGARES—Un assortiment des meilleures marques de la Havane, constamment en mains et à vendre par REYNAUD & FALLON, 35 Bienville

CIGARES principe—article garanti, en magasin, à vendre par REYNAUD & FALLON, 35 Bienville

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jacques—Cour des Preuves—Succession de feue Marguerite Millet, décédée veuve George Webre.

Attendu que le sieur Benjamin Severin Webre, de la paroisse St. Jacques, l'un des enfants majeurs et légitimes de feue [illegible] ... Par ordre de la Cour. [illegible]
JEAN JACQUES ROMAN, [illegible]

A[illegible] ... E. THIBODAUX, [illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine, [illegible] ... pendant la semaine [illegible] ... 1843.

Vu pains [illegible] ... WM. FREERET, Maire.
Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 29 septembre 1843.

A LOUER—Une maison en briques à deux étages, sise rue Carondelet, entre les rues Girod et Julia, [illegible] ... sera donnée le 1er. novembre.

Une maison en briques, à deux étages, sise rue Hévia, entre les rues St. Charles et Carondelet, possession en sera donnée le 1er. novembre.

Les maisons ci-dessus sont agréablement et commodément situées, et peuvent être vues à toute heure, en s'adressant à
30 sept—2m MAUNSEL WHITE & Co. rue Gravier.

HOTEL St. LOUIS.

MADAME HAWLEY, autrefois Mme. Schreiner, ayant pris à bail le bel édifice connu sous le nom de l'HOTEL ST. LOUIS (que l'on est en train de réparer et de décorer), ouvrira cet établissement aux pensionnaires le premier jour de novembre prochain. Elle sera heureuse d'être honorée du patronage de ses amis et du public.
30 sep—1 m

La société pour les affaires d'encan et de commission, sous la raison de A. FERNANDEZ & co., est dissoute d'un commun accord. A. Fernandez reste chargé de la liquidation des affaires.
(Signé) F. FERNANDEZ,
30 sept—3 ANTHONY FERNANDEZ.

A VENDRE par les soussignés, à bon marché, pour clore ces articles:
Veaux cirés, de toutes les grandeurs,
Peaux de vache,
Tiges de bottes,
Avant-pieds,
Maroquins noirs et en couleurs,
Peaux de mouton, de couleurs assorties,
Peaux de cochon &c. &c.
CASTAING & LOMBARD,
26 sept 33, Conti

DES propositions cachetées pour la construction d'une remise en briques pour les chars, rue Baronne, près la rue Poydras, seront reçues à la banque de Carrollton, jusqu'à mardi prochain 10 octobre, à 10 heures A. M. Les plans et les conditions peuvent être vus au local de la banque, rue du Canal.
ADOLPHE LAYET,
30 sept—4 N. O. & C. R. R. C.

RAYMOND CABUZAC a transporté son comptoir au No. 34, Vieille Levée, entre Bienville et Douane, où il offre à vendre:
100 barriques Vin rouge marques St. Julien, St. Estèphe, Pauillac, &c.; 30 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte, 100 caisses absynthe Suisse, 100 caisses vin rouge Haut Brion, 10 caisses parfumerie assortie.
29 sept—3

ON a besoin immédiatement d'une dame pour enseigner la langue française dans une institution de demoiselles à la campagne.
Pour plus d'informations, s'adresser au bureau de cette feuille. 29 sept—15

A VENDRE par les soussignés en débarquement du brick Esther, de Marseille, et en magasin:
Vin de Bergasse, de Latour et de Grenest, en barriques et demi-barriques,
Huile de Fisgaiol et de Fossoll fils, en bouteilles et demi bouteilles. J F BERCIER & Co.
29 sept 44, Vieille Levée

BOIS DE CONSTRUCTION

ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETÉ.

CONSTAMMENT en mains au moulin de DEPOUILLY,
31 juil Encoignure Carondelet et Villeré.

BANDES DE BILLARDS—NOUVEAU PROCÉDÉ.

M. ANTOGNINI, Menuisier Billardier.
RUE BOURBON, No. 266.

OFFRE au public un nouveau procédé pour garnir les bandes de billard. Ce procédé qui n'appartient qu'à lui seul, a l'avantage d'empêcher les billes de sauter et d'être d'une solidité à toute épreuve. Il est garanti pleinement par M. ANTOGNINI, qui n'en reçoit le prix que lorsque la supériorité en a été constatée. Il a été déjà mis en usage dans plusieurs des principaux établissements de cette ville et il a donné les résultats les plus satisfaisants.

Les personnes de la campagne qui désirent faire garnir les bandes de leurs billards, n'auront qu'à envoyer ces bandes à l'adresse ci-dessus; elles seront mises en état et renvoyées dans le plus bref délai.

M. ANTOGNINI offre également à vendre plusieurs bons billards d'occasion, français et américains; aussi draps de billard, queues, billes, jeux de trente-et-un, etc.
26 juillet—6m

GRAINES de jardin, fraîches, garanties de la récolte de 1843.—Le soussigné vient de recevoir par le navire John Minturn de New York, et par la barque Sarah-Hand de Philadelphie, un grand assortiment de graines fraîches de jardins, garanties, consistant en Graines de choux, carottes, laitue, épinards, navets, pois, etc. Le tout d'excellente qualité.
5 sep W. DINN, 11 Commune

GRAINES FRAICHES POUR JARDIN.

Le soussigné a le plaisir d'informer les personnes qui se fournissent habituellement chez lui qu'il vient de recevoir par la barque Shannon, arrivant de France, un très grand assortiment de Graines fraîches pour jardin et convenables pour les semailles d'automne. Wm. DINN,
4 sept 11, Commune

AVIS AUX MESSIEURS.

BRODEQUINS et Nulifiers en peau vernie à $4 50; en peau de veau à $3 50, garantis première qualité. Un les fait par mesure à la fabrique rue Royale No. 184.
17 sept

PIANO FORTE A VENDRE.

A VENDRE par le soussigné, un PIANO à queue, d'une qualité très supérieure, de la fabrique de Pleyel & Co. de Paris. E. JOHNS,
No. 148, rue de la Douane,
22 sep—6f 3 p s entre Dauphine et Bourgogne

MEDICAMENS FRAIS ET CHOISIS.

EN débarquement du navire Reckall, trente colis de médicaments choisis, à vendre en gros et en détail à des prix modérés, par P. CUSACHS,
20 sep Encoignure Condé et St. Philippe.

GUAYAVA, fruits confits et différentes sortes de sirops de toutes qualités, tels qu'Ananas, Limon, &c. reçus par les derniers arrivages et à vendre à des prix modérés, par
Y. QUADRAS,
26 ju encoignure St. Pierre et Chartres.

MARCHANDISES D'AUTOMNE, par les derniers arrivages de Boston et New-York, à vendre par les soussignés:
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4 de large,
Do blanc 10/4 pour draps d'une seule largeur,
Flanelle, rouge, blanche, jaune et verte,
Molleton noir et couleur,
Casimir, nouveautés,
Cotonnade Log Cabin et Harrison,
Boutons, petits carreaux bleu et couleurs assorties,
Indiennes nouveautés, merimack bleu et autres,
Do deuil et demi-deuil,
Baleorine do do
Percale noire et couleur,
Serge en soie et laine, pour tailleurs,
Piqué blanc et couleurs do do
Silésie pour doublures do do
Boutons en soie et autres do do
Toile à coudre, des meilleures marques,
Ouvré et damassé pour nappes et serviettes,
Mousseline damassée riche pour rideaux,
Fil patenté de Marshal et autres,
Chaussons écrus superfins,
Agrafes, aiguilles et épingles,
Percale et jaconat blanc, très belle qualité,
Mousseline suisse unie et à carreaux,
Indiennes à meubles, imprimées et unies,
Ouvrés de Russie et crash pour torchons,
Russie blanche et écrue.

Pour Habitations:
Coton Lowell 7/8 et 4/4,
Linsey et Kersey, très épais,
Do do de Kentucky, croisé,
Couvertures Grenier, de 3 points, supérieures,
Do américaines, Duffle,
Do do 10/4, très belle,
Cotonnade très belle et forte,
Une grande quantité d'autres articles, à vendre à bas prix pour du comptant. H. DE GOER & RIFFLARD,
1 sept 35, rue de Chartres

REÇUS par l'Austerlitz du Havre, et à vendre à bas prix pour du comptant:
Couvertes molleton 12 points,
Do do pour enfants,
Indiennes rouges unies, croisées, et satinées pour meubles,
Do bleu do do do do,
Do chamois do do do do,
Damassés pour meubles, couleurs variées,
Galons fil Nos. 2, 3, 3 1/2 et 4,
Mérinos noir et en couleur,
Mousseline laine 3/4, noire et en couleur,
Gants en peau 1re. qualité, pour hommes et pour dames,
Mouchoirs batiste à ourlet à jour, (Hemstitched)
Do. Chollet bas prix,
Chapeaux de soie pour hommes,
Do. feutre. FORCADE & Co,
20 sept 28, Chartres.

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés offrent à vendre à bas prix, pour du comptant, les articles ci-après, qu'ils ont reçus par les navires Hilah et Louisville de New York:
26 caisses indiennes en couleur; merrimack et autres
3 caisses chaussons de laine.
Cotons écrus 3/4, 7/8 et 4/4,
Bourre en coton.
Boutons de nacre, do. à capots.
Schalls de laine tartans.
Cravattes de soie noire.
Serge de soie noire.
Ouate noire
Aiguilles Victoria.
Fil en bobines, couleurs assorties,
Flanelle blanche très fine,
Do. de do gaze.
DUFOUR, DURAND & Co.,
20 sept 26, Chartres.

ARTICLES DIVERS—En débarquement des navires Claiborne, Berlin, Mary & Susan, savoir:
Coton du pays—226 balles coton blanc et écru, à chemises et à draps, 3/4, 4/4 et de 30 pouces.
Savon—300 caisses marques Winchester, Jackson et Gould; savon extra No. 1.
Clous—100 barils clous de fer de Suède.
Maquereaux—150 barils et demi barils maquereaux frais Nos. 1 et 2.
Morue—75 tambours et 300 caisses morue fraîche.
Huile—30 barils huile de baleine; 10 dito huile de tanneurs.
Gingembre—26 sacs.
Papier à enveloppe—400 rames.
Cornichons—100 caisses cornichons assortis, olives, capres, &c.

A DES PRIX REDUITS.

Bottes et Souliers—300 caisses comprenant un assortiment de bottes, brodequins, souliers, &c.
Chemises—10 caisses chemises rayées, d'Hamilton.
Paillassons—51 rouleaux paillassons, à vendre par
TUFTS & HOBART,
8 sept 25, Douane.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

Bureau, No. 46, rue du Camp.
Capital comptant $300,000
Assure contre les risques du feu, de la mer et du fleuve.
Wm. A. GASQUET, Président
CH. BRIGGS, Secrétaire.
24 juillet

500 BALLES étoupes de Russie, 300 caisses thé, 20 sacs café de la Havane, 30 de Java, 300 rouleaux cordages goudronnés de Manille, 20 pipes genièvre de Hollande sous la clef de la douane, 100 pièces toile d'emballage d'Allemagne, 50 balles toile de Russie, 20 barils huile de baleine épurée d'hiver, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
25 sep 24 Vieille Levée

TOILE à Draps Bleu—45 balles ayant droit au drawback, à vendre en débarquement du navire Oceanabo, par R. D. BLOSSMAN,
[illegible] 66, rue Bienville.

BEURRE—45 barillets de l'Inde, en débarquement du steamer Mary Tompkins, à vendre par
HULLIN & WOODRUFF,
20 sept 60, Camp.

GRAINE de Lin—6 barils en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
20 sept 60, Camp.

FARINE—300 barils farine de choix, en débarquement du steamer Mary Tompkins, à vendre par
HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

CUIVRE en feuille—20 caisses, à vendre par
HULLIN & WOODRUFF,
20 sept 60, Camp.

POIVRE de Cayenne en bouteilles—8 caisses, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
60, Camp.

FARINE—[illegible] barils, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
60, Camp.

PLOMB de chasse—[illegible] ... en débarquement du steamer Mary Tompkins, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
45 Vieille Levée.

F[illegible] ... à vendre par J. W. STANTON & Co,
Encoignure Magasins et Lafayette.

D[illegible] ... à vendre par P. CUSACHS, au coin des rues Condé et St. Philippe

---

PAR LE REGISTER.

Succession de Joseph Taylor.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

JEUDI, dix-neuf octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 20 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de feu Joseph Taylor, les esclaves suivants, savoir:
[illegible], nègre, âgé d'environ 42 ans, charpentier, bon [illegible] et bon sujet.
Griffon, nègre, âgé d'environ 42 ans, tonnelier et bon sujet.
Louise, négresse, âgée d'environ 37 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec ses deux enfants, Charlotte âgée de [illegible] ans et Griffon, âgé de quatre ans.
Théodocie, âgée d'environ 18 ans, et son enfant nommé Henry, âgé de trois ans.

Conditions de la vente:—Un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur, portant hypothèque sur les esclaves vendus, avec la clause de non-aliénation et confession de jugement en cas de non-paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.

N. B. Les actes de vente, aux frais des acquéreurs par-devant C. V. Foulon, not. pub. 3 oct

Succession d'Antoine Aymar.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

VENDREDI, vingt-sept octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 21 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession d'Antoine Aymar, les esclaves ci-après nommés savoir:
Caroline, mulâtresse, âgée d'environ 36 ans, blanchisseuse et cuisinière, et sa fille nommée Corinne, mulâtresse d'environ huit ans.
Mary, négresse, âgée d'environ 31 ans, cuisinière, blanchisseuse et couturière.
Betsey, griffonne âgée d'environ 27 ans.

Conditions de la vente: Une moitié comptant, la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque sur lesdits esclaves, et en cas de non paiement à échéance lesdits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à paiement final.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par-devant Octave de Armas not. pub 20 sept

Succession de James Hanse.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

JEUDI le dix-neuf octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 19 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de James Hanse, l'esclave SAM, mulâtre âgé d'environ 40 ans, Tonnelier.
Conditions:—Comptant.

Et le même jour, en vertu du même ordre, à 4 heures P. M. à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Orange, il sera vendu pour le compte de ladite succession,—Un lot de meubles meublants &c. &c.
Conditions:—comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testaments.

N. B.—L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par-devant G. R. Stringer, notaire public. 18 sept

Succession de Victor Amédée Michot.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MARDI, vingt-quatre octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'hon. Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 avril 1843 et signé le 22 avril 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Victor Amédée Michot et à la folle enchère de Mme veuve V. A. Michot,
L'esclave CAROLINE, mulâtresse âgée d'environ vingt trois ans, domestique de maison et son enfant âgé de trois ans.
Conditions,—comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
22 sept—3 en 20 Register des Testaments.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par-devant C. V. Foulon, not. public.

Succession de Victoire Danes, veuve en premières noces de Diego Garcia et épouse décédée de Francisco Viala.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

LUNDI, seize Octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 6 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Victoire Danes, veuve en premières noces de Diego Garcia, et épouse décédée de Francisco Viala, les lots de terre ci-après décrits, savoir:

Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, à l'encoignure des rues St. Antoine et Urquhart, mesurant un pied français trente pieds de face à la rue St. Antoine, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Urquhart, ensemble les bâtisses y construites.

Un autre lot de terre attenant au précédent, mesurant au pied français trente pieds de face à la rue St. Antoine, sur cent vingt pieds de profondeur, ensemble les bâtisses y construites.

Ces deux lots de terre forment ensemble le terrain désigné par le No. 362, au plan du nouveau faubourg Marigny.
Conditions—comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testaments.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Percy, not. pub. 14 sept

Succession de Marie Garcia, épouse de Charles Beaulieu.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SAMEDI, vingt et un octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 29 juillet 1843, et aussi en vertu d'un jugement rendu par ladite Cour le 6 mai et signé le 11 mai 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Garcia, épouse de Charles Beaulieu, et aussi pour le compte de la communauté qui a existé entre ladite Marie Garcia et Charles Beaulieu, tous deux décédés, et afin d'opérer un partage, le lot de terre ci-après décrit, savoir:

Un lot de terre situé en cette paroisse, sur le chemin du Bayou ou rue Washington, de forme irrégulière et ayant cent vingt pieds de face au chemin du Bayou, trois cents pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété de M. Lambert, cent quatre-vingts pieds de largeur dans le fond sur la rue Lepage, cent quatre vingt pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété de M. Clark; à gauche, soixante pieds sur une ligne parallèle au chemin du Bayou, s'étendant vers la propriété de M. Lambert, d'où ledit lot a cent vingt pieds sur une ligne perpendiculaire au chemin du Bayou; ensemble les édifices et les améliorations qui se trouvent sur ledit lot.

Conditions de la vente:—Un quart comptant et la balance à un, deux et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur la propriété vendue.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.

N. B.—L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. Cuvillier, notaire public. 19 sep

Succession de James Carroll.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

VENDREDI 13 octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 9 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de James Carroll, les propriétés foncières et actions ci-après décrites, savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, lequel lot est situé en cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Douane, Canal, Bourbon et Dauphine, mesurant trente pieds quatre pouces de face à la rue de la Douane, sur cent vingt-deux pieds quatre pouces de profondeur et borné du côté près de la rue Bourbon par la propriété de Mme. Martin Gordon Jar et du côté près de la rue Dauphine par la propriété d'Anthony Rasch.

Cinq vingt quatrièmes de cent-quatre-vingt-un acres de terre situées dans la paroisse Jefferson et désignées plus particulièrement comme au lot de terre désigné par le numéro deux sur un plan de cinq lots de terre de différentes dimensions, fait par C. F. Zimpel, député voyer, le 27 avril 1832 et maintenant déposé en l'étude de Félix Grima notaire, ce lot de terre ville, lequel lot est connu comme faisant partie de l'habitation Macarty, borné au dessus par la ligne inférieure de la propriété de D. T. Walden et au-dessous par la ligne supérieure du faubourg Lafayette et une partie de la ligne supérieure du faubourg des Religieuses, lesquelles trois lignes forment un angle aigu s'étendant du haut de la rive gauche du Mississipi jusqu'à la rive gauche du fleuve.

Cinq cent vingt cinq actions dans le fonds capital de la Banque du Gaz de cette ville.
Dix actions dans le fonds capital de la Banque du Canal de cette ville.
Douze actions dans le fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Vingt-quatre actions dans le fonds capital de la Compagnie d'assurance des Marchands de cette ville.

Conditions de la vente:—La propriété foncière située en cette ville, un cinquième comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit; la propriété située dans la paroisse Jefferson, un cinquième comptant et la balance à un et deux ans de crédit, le tout pour billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque sur lesdites propriétés; les actions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant F. Grima, notaire public. 12 sept

Succession de Louis Lebreton d'Orgenoy.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI le quatre octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu de deux ordres rendus par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 11 août 1843 et du 30 août 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Louis Lebreton d'Orgenoy, les propriétés foncières, esclaves et actions ci-après décrits, savoir:

Trois lots de terre situés au faubourg Marigny, près cette ville, désignés par les Nos. un, deux et trois, sur un plan particulier dressé par J. A. Pueyo, en date du 7 avril 1843, et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel; lesdits lots de terre mesurant au pied ——— savoir: le No. un, trente pieds six pouces de face à la rue Craps, sur soixante-sept pieds neuf pouces huit lignes de profondeur; et les Nos. deux et trois, chacun trente pieds de face à la rue de Poëtes, sur soixante-trois pieds dix pouces six lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

La moitié indivise d'un terrain situé dans l'îlet No. treize du faubourg Annonciation, ledit terrain désigné sous le No. quatre, ayant soixante pieds de face à la rue de la Vieille Levée, sur cent vingt pieds de profondeur, et à cet indivis suivant un plan figuratif déposé en l'étude de Michel de Armas, alors notaire, par acte à son rapport en date du 26 mai 1814.

La moitié indivise d'un morceau de terre situé derrière cette ville, derrière la propriété de Mme veuve Duezeau Delacroix, sise sur le chemin du Bayou St. Jean, ayant deux arpents de face, depuis la propriété susdite jusqu'aux anciennes limites de la commune ou lisière, et de pendant aujourd'hui de la succession de Bertrand Gravier, ayant en totalité soixante-dix-sept arpents de superficie.

Un lot de terre au faubourg des Religieuses, dans la paroisse Jefferson, désigné par le No. soixante-dix de l'îlet No. sept, sur un plan fait par le voyer-général de l'Etat, le 7 février 1832, et déposé en l'étude de Wm. Y. Lewis, not. pub. le 27 mars de ladite année; ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Hercules Quay, sur cent vingt pieds de profondeur, le tout mesure anglaise, borné d'un côté par le lot No. soixante-et-onze, et de l'autre côté par le lot No. soixante-neuf, et dans le fond par une partie des lots Nos soixante-quatorze et soixante-quinze.

Le lot No. soixante-onze, dans le même îlet, sur le même plan, contigu au lot No. soixante-dix, faisant face à Hercules Quay et ayant les mêmes dimensions que ledit lot No. soixante-dix, borné d'un côté par le lot No. soixante-dix, de l'autre par le lot No. soixante-douze, et dans le fond par le lot No. soixante-quatorze.

Le lot numéro six de l'îlet No. 1 dudit faubourg, mesurant trente pieds de face à la rue Ste. Marie, sur cent huit pieds quatre pouces de largeur à la profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. trois et cent quatre pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. sept.

Le lot numéro sept de l'îlet numéro un du même faubourg, mesurant trente pieds de face à la rue Ste. Marie, sur cent sept pieds neuf pouces six lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. six, et cent sept pieds, trois pouces, cinq lignes sur la ligne qui le sépare des lots Nos. quinze, quatorze, et treize, et une partie du lot No. deux et ayant trente pieds de large dans le fond, où il est borné par ledit lot No. huit.

Le lot numéro huit de l'îlet No. un, du même faubourg, mesurant trente pieds de face à la rue Félicité, sur cent sept pieds, deux pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare des lots Nos. neuf, dix et onze, et une partie du lot No. douze, et trente pieds de large dans le fond où il est borné par le lot No. sept.

Le lot No. vingt-trois, de l'îlet No. deux, du même faubourg, mesure trente pieds de face à la rue Ste. Marie, sur cent sept pieds deux pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. vingt et un, cent sept pieds, quatre pouces, vingt et vingt six et une partie du No. vingt sept et trente pieds de large dans le fond, où il est borné par le lot No. vingt deux.

Un lot de terre situé au faubourg Livaudais, paroisse Jefferson, désigné par le numéro huit de l'îlet No. trois, sur un plan dudit faubourg fait par E. Bidison, voyer de la paroisse, le 9 mars 1832 et déposé en l'étude de G. R. Stringer, notaire en cette ville; ledit lot mesurant soixante pieds de face à la rue Troisième, sur cent vingt cinq pieds de profondeur.

François, jeune mulâtre, âgé de 9 ans,
Marguerite, âgée de douze ans et demi,
Alexandre, âgé de 10 mois.
Vingt actions dans le fonds capital de la Banque des Améliorations, de cent piastres chaque.
Conditions—comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant F. M. Laburre, notaire public.
5 septembre—3 en 20

PAR LE REGISTER.

Succession de Gérard Arcelin.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

JEUDI dix-neuf octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 14 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Gérard Arcelin, les propriétés foncières ci-après décrites:

1o. Huit lots de terre situés dans le nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues des Français, Force, Union et Verte, désignés par les Nos. un, deux, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix neuf et vingt, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire public, le 21 janvier 1836. Lesdits lots Nos. un et deux mesurent, mesure française, trente pieds sur la rue des Français, sur cent vingt pieds de profondeur; et les autres lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Union, sur cent vingt pieds de profondeur; le lot No. vingt formant l'encoignure des rues Union et Force.

Conditions de la vente: comptant.

2o. Un lot et trois îlets de terre. Le lot étant situé à l'encoignure des rues des Français et Casacalvo, et désigné par le No. quatre, mesurant soixante pieds de face à la rue des Français, sur cent pieds de profondeur à la rue Casacalvo. Ensemble, les AMELIORATIONS qui sont dessus. Les trois îlets de terre étant situés dans la ville de McDonough, Nos. soixante-douze, soixante-quatorze et quatre-vingt-quatorze, conformément à un plan de ladite ville; l'îlet No. soixante-douze mesurant trois cents pieds sur chacune des rues suivantes, savoir: Madison, Secrete, Monroe et Lawrence; l'îlet No. soixante-quatorze mesurant trois cents pieds sur chacune des rues suivantes, savoir: Madison, Bringier, Monroe et Lawrence; et l'îlet quatre-vingt-quatorze mesurant trois cents pieds sur chacune des rues suivantes, savoir: Bringier, Franklin, Monroe et Lawrence; ensemble les améliorations qui y trouvent, et aussi soixante-onze Actions du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane.

Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de la somme de $1,741 due depuis le premier août dernier, payable et renouvelable conformément à la charte de la dite Banque des Citoyens et les intérêts qui sont dus. La balance du prix de l'adjudication payable comptant.

3o. Quatre lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés savoir: Un à l'encoignure des rues du Quartier et Chemin Public ou rue Front, mesurant vingt six pieds dix pouces et quatre lignes de face à cette dernière rue, sur soixante trois pieds onze pouces et deux lignes de profondeur de face à la première rue. Un autre lot attenant au précédent, mesurant vingt pieds dix pouces et quatre lignes de face au Chemin Public, sur une profondeur de soixante trois pieds dix pouces quatre lignes. Un troisième lot dans le fond du lot premièrement décrit, mesurant vingt six pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue du Quartier. Un quatrième lot attenant au troisième, mesurant vingt six pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de cent vingt huit pouces et quatre lignes.

Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet tiré par A. Ledoux, agent de Southdown Allala, en faveur de la caisse d'Amortissement, de la Nouvelle Orléans, de la somme de $44,271 dépuis le 30 janvier 1837, avec les intérêts au taux de 6 1/2 pour cent par an, du 30 juillet dernier jusqu'à échéance, payable semi-annuellement et représentés par vingt huit coupons d'intérêts de $727 12 cents, chaque échéant les 30 janvier et 30 juillet de chaque année de 1844 à 1857. L'acquéreur assumera également le paiement de deux des dits coupons de $727 12 cents, chaque dus depuis les 30 janvier et 30 juillet derniers, la balance du prix de l'adjudication payable comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.
16 sept—16, 19, 20, 9, 19.

Succession de George Jackson Morgan.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MARDI, trente-et-un octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de George Jackson Morgan, les lots de terre ci-après décrits, savoir:

Trois lots de terre situés au faubourg Tréné, compris entre les rues Esplanade, Robertson, Claiborne et Quartier, et désignés par les numéros trois, sept et huit sur un plan fait par Louis Bringier, voyer général de l'Etat, en date du 20 février 1837, et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire public, le 11 avril 1837, ayant au pied français, d'après ledit plan, chacun trente pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; le lot numéro huit formant l'encoignure des rues Esplanade et Robertson.

Un lot de terre situé dans le même faubourg et même îlet, désigné par le No. quatre sur le plan ci-dessus relaté, ayant au pied français trente pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente:—Un huitième comptant, et la balance en trois paiements égaux, à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets portant hypothèque et endossés à satisfaction.
W. F. C. DUPLESSIS,
29 sep—3f en 30 Register des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par-devant Carlile Pollock, not. pub.

Succession de François Cqemin.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI, le onze octobre 1843, à dix heures du matin, à la Douane—en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de François Cqemin,

Les effets mobiliers appartenant à la dite succession et consistant en vins de Bordeaux, de Champagne, de Bourgogne, etc., treize bonnets poncés, quatre bureaux, [illegible] bois de lit, trois pendules, une machine à fabriquer du chocolat, le tout en fer et se mouvant par la vapeur etc. etc.
Conditions: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
29 sept—3f en 10j Register des Testamens.

N. B.—Tous les objets ci-dessus décrits seront placés dans un des magasins de la Douane et pourront être examinés trois jours avant la vente.

COUR DES PREUVES—Attendu que Joachim Courcelle a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les Lettres d'administration à la succession vacante de feu Léon Courcelle, décédé intestat: Avis est donné à toutes personnes quelconques que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
3 oct—3 Régistre des Testaments.

Succession de Jason Bonnet, alias Jean Baptiste Macarty, alias Jason Bonnet Macarty, h. de c. l.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Charles Perez, h. de c. l., exécuteur testamentaire de feu Jason Bonnet, alias Jean Baptiste Macarty, alias Jason Bonnet Macarty, h. de c. l., ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
3 oct—3f. Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Eugène Deschamps a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Pierre Joseph Gardet Damedrez, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
26 sept W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Auguste Ferré a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu J. Michel, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
26 sep—3 en 10 Régistre des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession d'Adélaïde Rey veuve Mary—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Antoine Joseph Guirot, curateur de la succession d'Adélaïde Rey veuve Mary, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS,
29 sept—3 en 10 Register des Testamens

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, Salut: Attendu que William L. Hodge, ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la Cour du District du Premier District, les propriétés ci-après décrites, s'est adressé au Greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le 15me. jour d'août de l'année 1843, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 Mars 1834; Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire qui pourraient avoir droit aux propriétés ci-après décrites, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le terme et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Les dites propriétés furent vendues par le shérif susdit, le onzième jour de Février de l'année 1843, en vertu d'un décret de cette cour rendu le 3 de novembre de l'année 1842 dans l'affaire des Commissaires de la Compagnie de la Bourse et de la Banque de la Nouvelle-Orléans vs. Andrew Hodge jr. No. 21,881 du docket de cette cour, à laquelle vente ledit Wm. L. Hodge s'est rendu acquéreur des propriétés ci-après décrites, pour les prix ci-après spécifiés.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

Cinq lots de terre Nos. un, deux, trois, quatre et cinq, mesurant chacun (à l'exception du lot No. un,) vingt-cinq pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Carondelet et vingt-six pieds trois pouces et quatre lignes de large dans le fond, et faisant face à la rue de la Commune; le lot numéro un a onze lots; et le lot No. un mesure vingt-cinq pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue de la Commune, et vingt-six pieds quatre pouces et quatre lignes de large dans la profondeur et face à la susdite allée; ensemble toutes les améliorations et dépendances y appartenant, aussi le droit de propriété conjointement avec la Banque de Cité sur une allée dans le fond des lots Nos. un à cinq, ayant quatre pieds à son ouverture sur la rue Gravier, et huit pieds cinq pouces à la rue de la Commune.

Les dites propriétés ont été adjugées au dit Hodge, pour le prix de dix mille trois cent cinquante piastres; c'est-à-dire, pour le lot No. un, deux mille trois cent cinquante piastres; pour le lot No. deux, deux mille piastres; pour le lot No. trois, deux mille piastres; pour le lot No. quatre, deux mille piastres; pour le lot No. cinq, deux mille piastres, montant à la somme totale de dix mille trois cent cinquante piastres payable comptant.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la cour susdite, ce 11 septembre 1843.
P. LE BLANC,
16 sept—3 en 30 Député Greffier.

PAROISSE JEFFERSON.

Succession de Mad. Maria Holliday.

UNE assemblée des créanciers de cette succession sera tenue pardevant le soussigné à son bureau au local de la cour de la paroisse de Jefferson, à 10 heures A. M., mardi le 3me. jour d'Octobre 1843.
21 sept—3en30j PERSIFOR F. SMITH, juge

A LOUER—Le magasin à trois étages, sis rue Royale, No. 85, à l'encoignure de la rue Conti.
Le magasin à trois étages, sis rue Royale, No. 103.
Le magasin à deux étages, sis rue Conti, No. 51, près l'encoignure de la rue Royale.
S'adresser au No. 12, Exchange Place. 2 oct.

A LOUER pour le 15 de ce mois—Une MAISON basse en briques formant deux logements séparés, située rue Tremé, entre Jackson et Conti. S'adresser à R. BRUGIER,
2 oct 9, rue St. Louis.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La Compagnie sortira à pied mercredi prochain 4 du courant, à 6 heures très précises du soir, en grande tenue d'hiver, pantalon rouge. Le rendez-vous au café du coin du premier lieutenant encoignure St. Pierre et Levée. MM. les membres honoraires sont priés d'assister à cette sortie.
Par ordre du 1er. Lieutenant
Le Maréchal des Logis Chef,
2 oct JACQUES LEON.

JAMBON—150 barriques Jambons, épaules et plats-côtés, en magasin et à vendre par
7 sept JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras

EN débarquement du brick Clarisse, venant de Bordeaux, 60 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par
M. LUCAS, 30, Bienville

VIN DE BORDEAUX—40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par
19 sep LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

MOUCHOIRS BATISTE BRODÉS—12 douzaines mouchoirs batiste brodés, à vendre par
19 sep LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

HUILE DE [illegible]—10 damejeannes, à vendre par
P. CUSACHS,
12 sep Encoignure Condé et St. Philippe

CIGARES—30,000 de la Havane, en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par
M. CABALLERO, 22 Vieille Levée

CIGARES de la Havane, de toutes qualités, [illegible] en magasin, à vendre par
19 sept [illegible] CABALLERO, 22, Vieille Levée

Bureau de la Compagnie [illegible]

LES actionnaires sont prévenus que la [illegible] élection annuelle de sept directeurs pour l'année prochaine aura lieu lundi 2 octobre prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.
Par ordre de la direction.
Le secrétaire
25 sept—6 D. F. GUEZ.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée.
Nlle. Orléans, 20 sept. 1843.

A UNE assemblée, de la Direction tenue ce jour, un dividende de cinq pour cent sur le capital a été déclaré payable aux actionnaires ou leurs chargés de pouvoirs, le 2 Octobre prochain, ou après.
Par ordre de la Direction,
26 sept—7 D. F. GUEZ, secrétaire.

LES bureaux du CONSULAT MEXICAIN, ont été temporairement rue Royale, No. 167, entre Toulouse et St. Pierre, la porte avant celle de MM. Cavelier.
26 sept—30.

A LOUER présentement, une maison à étages avec cuisine haute, située rue Toulouse, entre Chartres et Levée
S'adresser à R. BRUGIER,
27 sept 9, rue St. Louis.

A LOUER pour le mois prochain, deux belles et grandes maisons à étages, avec cuisines hautes, écuries, remises et tout ce qui peut rendre une demeure agréable, situées rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse. S'adresser à R. BRUGIER,
27 sept 9, rue St. Louis

A LOUER pour le 1er. novembre prochain—Le vaste magasin d'entrepôt, à étage, avec l'arrière magasin, situé rue Bienville No. 76, entre Royale et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER,
27 sept 9, rue St. Louis

EXTERNAT DE JEUNES PERSONNES.

DIRIGÉ PAR Mme. P. ARPIN,

No. 109, rue Bourgogne, entre St. Louis et Conti.

LES études, dans cette institution, se font en anglais et en français tout à la fois.
Objets de l'Enseignement—Lecture, Ecriture, Grammaire, Arithmétique, Géographie, Histoire, Mythologie.
Leçons d'Agrément—Musique, Dessin, Broderie, &c.
26 sept 1

HUILE et Blanc de Baleine de différentes descriptions, à vendre par J. W. STANTON & Co,
27 sept Encoignure Magasins et Commune.

CHAUX—75 barils Harristown, article supérieur pour blanchir, en débarquement du navire Globe, à vendre par S. & J. P. WHITNEY & Co.
27 sep 73 Camp.

CHARBON—100 barils actuellement en débarquement du navire Globe, et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par S. & J. P. WHITNEY & Co. 73 Camp

FOIN—100 balles de Philadelphie, en débarquement du navire Globe, à vendre sur la Levée par
27 sep S. & J. P. WHITNEY & Co. 73 Camp

CHEMISES—25 douzaines chemises de toile, en débarquement du navire Fairfield de New York, à vendre à bon marché par LOISON & SILVESTRE,
27 sept 36, rue de Chartres

CHEMISES de coton devants en toile, un grand choix, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
27 sept 36 Chartres

VIN Rouge en barriques—25 barriques vin rouge pour familles, à vendre par
27 sept LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

VIN Vieux—10 barriques vin rouge qualité supérieure, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
27 sept 36, Chartres.

ABSYNTHE Suisse—50 caisses absynthe suisse de la marque André hd. à vendre par
27 sept LOISON & SILVESTRE,

A LOUER—Plusieurs nègres, bons pour les travaux de magasins, et un jeune domestique de maison qui est également bon cocher. S'adresser à R. BRUGIER,
27 sept 9, rue St. Louis

CHAUX—1000 barils fraîche de Thomaston;
100 do ciment hydraulique;
200 do plâtre de Paris calciné,
Crins à plâtrer, &c. en débarquement et à vendre au No. 35, rue du Camp, par
26 sept—5 E. SMITH & Co.

INDIGO de Carracas—9 surons en débarquement du navire Fairfield, à vendre par
25 sep ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CLOUS de girofle—15 barils sujets au retour de droit, en débarquement du navire Fairfield et à vendre par
25 sep ROBERTS & HALL, 75 Magasins

GINGEMBRE en racine, etc.—50 boîtes de poivre mouillé, 40 sacs de gingembre en racine, 5 boîtes de poivre de Cayenne, en débarquement du navire Fairfield et à vendre par ROBERTS & HALL,
25 sep 75 Magasins.

BEURRE de Goshen—12 fréquins, bien bon, en débarquement du navire Louisa et à vendre par
25 sep ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SAVON—75 boîtes extra No. 1, etc. en débarquement du navire Fairfield et à vendre par
25 sep ROBERTS & HALL, 75 Magasins

THE frais—10 demi-caisses poudre à canon, 20 caisses impérial, 20 do. de 10 livres, extra fin Pouchong, 50 boîtes Young Hyson, 24 do. poudre à canon, 75 de impérial en débarquement du navire Jacques Edwards, et à vendre par ROBERTS & HALL,
25 sep 75 Magasins

CIDRE—18 barils cidre doux de Newark, venant d'être reçu et à vendre par
7 sept FOSDICK & BROTHER, 60 Camp

BEURRE—8 barillets Goshen supérieur, empaqueté dans le sel, venant du comté d'Orange, et à l'usage des familles, à vendre par
25 sep FOSDICK & BROTHER, 60 Camp

HUILE de Tanneur—35 barils à vendre par
25 sept JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

HUILE de graine de lin—1200 gallons à vendre par
25 sept JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

SULFATE de Quinine—500 onces à vendre par
25 sept JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

ESPRIT de Thérébentine—20 barils en débarquement du navire Rochall, à vendre par
25 sept JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

VERNIS—10 barils copal et japan, à vendre par
25 sept JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

BLANC de Plomb—60 barillets No. 1. extra de Lewis, en débarquement de la barque Joshua Emlen, à vendre par JARVIS & ANDREWS.
25 sept 20, Commune.

CHAPEAUX—35 caisses Beebe et castor, en débarquement du navire Louisa, à vendre par
26 sept FROST & Co. 10, Magasins.

CAFÉ de Java—60 sacs vieux gouvernement, en magasin et à vendre par ROBERTS & HALL,
75 Magasins

MUSCADES en barils et barillets, en débarquement du navire Niagara et à vendre par
25 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

QUININE—2 caisses chaque 100 onces de sulfate, en débarquement du navire Niagara, à vendre par
25 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

SELS d'Epsom en barils et demi barils, en débarquement du navire Niagara, et à vendre par
25 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

BEURRE DE GOSHEN—16 barillets supérieur en débarquement du navire James Edward, à vendre par
HARROD, DARLING & co,
25 sep 49 Commune

FROMAGE DE GOSHEN—30 caisses en débarquement et à vendre par
25 sep HARROD, DARLING & co. 49 Commune

SAVON—150 caisses No. 1. à vendre en débarquement par HARROD, DARLING & Co,
25 sep 49 Commune

PAPIER A ENVELOPPE—800 rames, dimensions assorties, en débarquement et à vendre par
HARROD, & DARLING & co,
25 sep 49 Commune

SUCRE en pains raffiné en barils et en caisses, à vendre par HARROD, DARLING & co,
25 sep 49 Commune

MARCHANDISES de Hamilton, Waltham, Hack, etc. à vendre par HARROD, DARLING & Co.
25 sept 49 Commune

MAIS—136 sacs en débarquement du steamer Alconquin à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
21 sept 60, Camp

PORC—6 barils mess, et C. S. à vendre à l'inspection par HULLIN & WOODRUFF,
21 sept 60, Camp.

BACON—12 barriques plats-côtés article, supérieur, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
21 sept 60 Camp

HUILE et blanc de baleine, et savon, dernièrement reçues et à vendre par
21 sept HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

BACON—12 barriques plats-côtés, en débarquement du steamer Missouri Mail, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.
6 sept 45, Vieille Levée

CHAPEAUX français, soie, gris et noirs, à $3 50 en détail, pour clore cet article, à vendre par
6 sept CASTAING & LOMBARD, 33 Conti

CHANGE—Checks à courte vue sur Louisville, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
6 sep HEWITT, HERAN & Co. 66 Camp

HUILE de graine de lin—20 barils en magasin, à vendre par
6 sep HEWITT, HERAN & Co., 66 Camp

PAR le navire O'Connee, nous avons reçu un grand assortiment de chapeaux à la mode que nous offrons à vendre à bas prix FROST & co,
6 sep 10 Magasins

BRODEQUINS pour nègres—Article supérieur du New Jersey en débarquement du navire O'Connee, à vendre par FROST & co, 10 Magasins

MORUE fraîche en tambours et en caisses en débarquement et en magasin, à vendre par
5 sep NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SEL des îles Turques—1670 sacs 2 boisseaux chaque, à bord du navire Louisville et à vendre par
11 sept HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

PEAUX et cire—300 peaux de chevreuil et cire blanche et jaune, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
14 sept 45, Vieille Levée

SUCRE—140 caisses blanc et brun de la Havane en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par
E. TROISGROS,
8 sep 26 Vieille Levée

SUCRE—60 caisses blanc et brun en débarquement de la goëlette Belle de la Havane, à vendre par
E. TROISGROS,
8 sep 26, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—275 paniers et 25 caisses en débarquement et à vendre par
MERLE, BEYLLE & co,
1 sep 45 Vieille Levée

VIEILLE Eau de vie de Cognac—6 demi pipes, à vendre par O. H. MIESEGAES,
1 sept 24, Vieille Levée.

CLOUS—300 barillets fer de Suède, dimensions assorties, à vendre par O. H. MIESEGAES,
1 sept 24, Vieille Levée.

INDIGO de Manille, à vendre par
1 sept O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée

RAISINS verts de Malaga en débarquement du navire John Minturn, à vendre par
1 sept O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée

BLANC de Plomb—40 barillets extra No. 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
1 sept 20, Commune.

VINS de France—Vin rouge, St. Julien, Château Lafitte, Gruau Larose et vin de Bourgogne en bouteilles et en barriques, à vendre par
8 sep CH. DUFOUR, 11 Conti

HUILE raffinée de baleine, en débarquement du navire Berlin, à vendre par
8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

BRODEQUINS—en débarquement du navire Claiborne, à vendre par
8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

BILLETS de la Banque des Citoyens—$870 en petits billets, à vendre par
8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

TABAC—30 caisses et barillets, manufacturé, différentes qualités, à vendre par
8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

10,000 GALLONS huile de baleine blanchie et non blanchie.
15,000 do do do
30 caisses blanc de baleine, à vendre par
8 sep WM. FROST & co, 25 Vieille Levée

CAFÉ—75 sacs nouvelle récolte en débarquement du brick Hope Howes de la Havane, à vendre par
E. TROISGROS,
8 sep 26 Vieille Levée

GRAINES pour oiseaux, à vendre par
7 sep J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis

VEAUX vernis, Eau de fleurs d'oranger, reçus par le navire Shannon, venant du Havre, à vendre par
CASTAING & LOMBARD,
6 sep 33 Conti

MACHINES à nettoyer le coton, améliorées de Carver. Les agents de ces machines peuvent maintenant les vendre à des prix réduits.
GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

COUVERTURES [illegible], à vendre par
6 sept GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

DE TROIS [illegible] ... 37 St. Louis.

HUILE de Baleine [illegible] à vendre en débarquement du navire [illegible] par
O. H. MIESEGAES,
45, Vieille Levée

B[illegible] prime, [illegible] de J. [illegible] W. E. Ferris [illegible]
A. DURAND, 7, Conti

MACARONI [illegible] le coton, de Carver—30 paquets à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
45, Vieille Levée

MANTILLES [illegible], à vendre par
R. D. BLOSSMAN.

MANTAS [illegible] attendues à chaque instant, dont les échantillons peuvent être vus au magasin, à vendre par R. D. BLOSSMAN.

DOUBLONS espagnols—300, à vendre par
28 sept R. D. BLOSSMAN

CHAMPAGNE de qualité supérieure, à vendre par
19 sept R. D. BLOSSMAN.

COTON à coudre, en pelotes et en bobines, et fil à coudre en bobines, ayant droit au débenture, à vendre par
19 sept R. D. BLOSSMAN.

GRAISSE—7 barils, 4 1/2 do. et 16 barillets, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
1 sept 44 Poydras

CAFÉ de la Havane—70 sacs en débarquement de la goëlette Hero, et 36 do en magasin, à vendre par
11 sept MANUEL BLASCO, 30, Commune

VIN de Bordeaux—En débarquement du navire Ostrolia, venant de Bordeaux, 40 barriques vin de Pauillac Médoc, à vendre sur la Levée ou en magasin, par
J. E. LOREILHE,
9 sep Encoignure Royale et Douane

CERISES à l'eau-de-vie—50 caisses en bouteilles blanches, récemment reçues et à vendre par
J. E. LOREILHE,
9 sep Encoignure Royale et Douane

VIN de Marseille, en barriques, de qualité supérieure, à vendre par J. E. LOREILHE,
9 sep Encoignure Royale et Douane

ABSYNTHE, Eau, Capres &c. à vendre chez
J. E. LOREILHE,
Encoignure Royale et Douane

BEURRE—6 fréquins et 4 1/2 do. prime de Goshen, salé exprès pour famille, dernièrement reçues et à vendre par FOSDICK & BROTH.,
7 sept 60, Camp

CIDRE—20 barils Newark, très supérieur, garanti doux et en bon ordre, à vendre par
7 sept FOSDICK & BRO, 60, Camp

UN jeu complet de Vitrières, convenable pour un magasin de détail, ou un magasin d'habillemens, à vendre par FOSDICK & BRO,
7 sept 60, Camp.

CAFÉ de Rio, en magasin, à vendre par
7 sept SCHMIDT & Co, 60, Bienville.

COUVERTURES françaises—3 points, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co,
7 sept 60, rue Bienville.

HUILE de Baleine, de Lin, et de Tanneur, en magasin et à vendre par
7 sept ROBERTS & HALL, 75 Magasins

PIERRES de toutes dimensions, pour trottoirs et gouttières, taillées en grosseur, posées en la troisième municipalité, à vendre par
7 sept ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SALERATUS—60 barriques, par dernièrement reçus, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

POIVRE—100 sacs frais de Sumatra, dernièrement reçus à vendre par
5 sep NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

CAFÉ—500 sacs prime vert de Rio à vendre en magasin, par NORCROSS & FOSDICK,
5 sep 40 Gravier.

THÉ—300 caisses impérial, poudre à canon, Young Hyson et Pouchong, à vendre en magasin par
NORCROSS & FOSDICK,
5 sep 40, Gravier.

EAU de Vie de Pêche—10 barils supérieur, à vendre en magasin par
5 sep NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

GENIEVRE de Hollande—20 pipes, marque Anchor Schiedam, à vendre en magasin par
5 sep NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

CLOUS—500 barriques assortis, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK,
5 sep 40 Gravier.

BLANC de Baleine—50 caisses, en magasin, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 sep 40 Gravier.

SACS de Piste—20,000, de deux boisseaux et demi, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK,
5 sep 40, rue Gravier.

VIN de Teneriffe—8 1/4 barriques, dernièrement reçues, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 sep 40 Gravier

HUILE de baleine—1200 gallons huile blanchie en magasin et à vendre par
6 sept GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

HUILE de baleine—1000 gallons raffinée, en magasin et à vendre par
6 sept GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

CLOUS—marque Wareham Iron & Co. en magasin et à vendre par
6 sept GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

CORDAGES de Manille et goudronné, en magasin et à vendre par
6 sept GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

BŒUF—120 barils prime, à l'inspection et à vendre par
6 sept A. DURAND, 7, rue Conti.

HUILE—100 paniers huile d'olive en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
45, Vieille Levée.

UN envoi de saucissons de Lyon, première qualité arrivé par la barque Shannon du Havre à vendre à bas prix par FORCADE & Co.
30, rue de Chartres

CHAPEAUX CASIMIRS NOIRS pour hommes en débarquement du navire St. Mary et à vendre par
7 sept FROST & Co. 10 Magasins.

MAQUEREAUX nouveaux—Nos. 1, 2 et 3, en barils 1/2 et 1/4 barils en débarquement et en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 sep 40, Gravier.

MARCHANDISES DIVERSES—20 barils maquereaux no. 2, 10 barils de no. 3, 11 barriques huile blanchie de baleine, 20 caisses savon no. 1, 76 livres chaque, 20 de marque aigle 76 livres do; 75 caisses blanc de baleine assortis, en débarquement du navire John Minturn, à vendre par J. W. STANTON & Co,
5 sept encoignure Magasins et Lafayette.

AVIS AUX TAILLEURS—Casimir noir, satin de laine, casimir fantaisie, drap de soie, serge noire, à vendre par LOISON & SILVESTRE
4 sept 36, rue de Chartres

MARCHANDISES d'automne, mérinos en pièces, redingotes, habits et pantalons mérinos, pantalons casimir léger, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
4 sept 36, rue de Chartres

CHAPEAUX de soie français—Huit caisses chapeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
4 sept 36, rue de Chartres

PARAPLUIES—90 parapluies 30 à 32, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
4 sept 36, rue de Chartres

GRAISSE—2000 fréquins et 150 barils graisse en feuilles en magasin et à vendre par
1 sept HEWITT, HERAN & Co. 66 Camp

PORC—600 barils mess, à l'inspection de Bossat, à vendre par
1 sept HEWITT, HERAN & Co. 66 Camp

TOILE et Corde d'emballage—300 pièces et 400 rouleaux à vendre par
1 sept HEWITT, HERAN & Co. 66 Camp

CHAUSSURE—300 caisses bottes, souliers et brodequins de différentes descriptions, à vendre en magasin par
1 sep FROST & co. 10 Magasins

HABILLEMENS—Chemises rayées et pantalons de cotonnade, à vendre par
1 sep FROST & co. 10 Magasins

CHAPEAUX—300 caisses formant un bel assortiment, à vendre par
29 aout FROST & Co. 10 Magasins

CUIR de Buffalo—Un petit lot en débarquement et à vendre par
29 aout MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée

MELASSES—45 barils à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.
29 aout 45 Vieille Levée

CHARBON de Bois—En lots convenables aux acheteurs, à vendre par B & A. SOULIE,
29 aout 55, rue Bienville, au premier.

A VENDRE par le soussigné: Peaux de veau vernies (patent leather) de Nye & Co.
21 aout G. M. LUCAS, 30, Bienville

A LOUER A BAS PRIX—Le haut de la maison rue de Chartres, 123, entre St Louis et Conti.
Une maison rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts.
Une maison à deux étages, rue Moreau entre Port et St. Ferdinand.
Une do. sur les Champs Elysées près la rue des Bons Enfans.
Une de rue St Louis près Claiborne,
Une de rue Claiborne près St. Louis.
Plusieurs, rue Claiborne entre Dumaine et Ste. Anne,
Une de rue St. Louis entre Royale et Bourbon à deux étages,
Avec deux magasins au rez de chaussée.
Pour les conditions s'adresser à
CORDEVIOLLE & LACROIX,
5 sept Chartres, 123, entre St. Louis et Conti

A LOUER—Une maison en briques à étage sise rue de l'Hôpital No. 79, entre les rues Bourbon et Royale.
Une maison en briques à étage sise rue des Remparts No. 43, entre les rues de la Douane et Bienville dont on pourra prendre possession le 1er juin prochain.
Une demi maison rue St. Philippe, entre les rues Marais et Villere.
Une demi-maison à l'encoignure des rues St. Philippe et Marais.
Un magasin en briques à étage avec entresol, sise rue Dumaine, No. 19, entre les rues Condé et Levée.
A des termes modérés, s'adresser à
B. & A. SOULIÉ,
23 mai No. 55, rue Bienville, au premier.

SPECIFIQUE CONTRE LA FIEVRE JAUNE.

IL n'y a peut-être pas de médecin qui doute qu'il n'y a qu'une sorte de maladie nommée fièvre essentielle, depuis l'intermittente bénigne jusqu'à ces cruelles épidémies, la fièvre jaune et la peste; ce sont des inflammations des membranes muqueuses, des voies digestives, accompagnées de toutes les complications et de toutes les modifications qui ont si longtemps caché leur vrai caractère, et les présentaient comme un groupe de fièvres pernicieuses qui entraînaient au tombeau les sept huitièmes de ceux qui avaient le malheur d'être atteints de la contagion. Et à présent que leurs causes, leurs symptômes sont mieux connus, le nombre de leurs victimes est encore immense. Je m'entreprendrai pas une description prolongée de ces maladies; mais une expérience de plus de dix années, et toujours couronnée de succès, m'ayant convaincu de l'efficacité du spécifique contre la fièvre jaune, je l'offre au public dans la conviction intime que j'ai de sa supériorité sur toute autre médecine connue.

L'office du docteur MARCHAND est rue de Bourbon, au coin de la rue St. Louis, où il sera depuis le jour jusqu'à sept heures, et depuis onze heures jusqu'à trois. Il donnera aussi ses soins aux maladies secrètes dans tous leurs degrés. Il guérit dans deux minutes, sans opération chirurgicale et sans douleur, le mal de dents, considéré comme maladie du périoste. 20 juillet

DR. BLANCHARD,

Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée, et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

Récemment inventé pour orifier les Dents.

Or garanti sans aucun alliage, plus malléable et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platina) pour plomber le dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat au quinquina, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre des dents.

A son Cabinet, rue Royale 160, entre St. Louis et Conti, tous les jours de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, les dimanches exceptés. Prix modérés.

Aussi—Au magasin rue de Chartres, [illegible]

ARTICLES DIVERS—30 sacs vieux Café du gouvernement de Java.
[illegible] Café vieux Moka,
[illegible] Thé noir et vert, 1re qualité,
[illegible]
[illegible] ... FREEMAN & MILLARD

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Alabama, Washington, Oglethorpe et Union de New York, un nouvel assortiment de marchandises pour la saison, parmi lesquelles se trouvent les articles suivans:
Indiennes de couleurs claires et foncées.
do. deuil et demi-deuil.
do. [illegible] et autres.
Bas [illegible] et petits carreaux.
Gingams à carreaux pour robes.
[illegible] pour pantalons et gilets.
[illegible] jaconas et autres batistes.
do. [illegible] et mousselines à pièces et à carreaux.
Basin et jaconas blancs à mille raies.
Bas de coton blancs et couleurs, pour femmes et enfans.
Bas blancs et en couleur, très grands.
Chaussons de coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour enfans.
Gants en fil et en coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour femmes.
Flanelles blanche, verte, rouge et jaune, unies et croisées.
Mouchoirs blancs et en couleurs, pour la tête.
Foulards noirs et en couleur.
Toile d'Irlande et de Paris, par pièce et demi-pièce.
Ouvré damassé pour nappes et serviettes.
Nappes damassées 8, 9, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 24 quarts.
Serviettes damassées ouvrées, en toile et en coton.
Courtepointes en piqué, 10, 10-11 et 12 quarts, et Couvertures molleton.
Casimirs noirs et en couleurs, pour pantalons
do. légers, pour enfans.
Draps noirs et en couleurs.
Kentucky, Jeans et Satinets.
Bobinet uni, 4, 6, 8 et 10 quarts.
Cotons blancs superfins.
Toiles à draps, 8, 9, 10, 12 et 13 quarts.
Crêpe noir et blanc d'Italie, noire, grande largeur.
Mousseline de laine et Serges en laine, noires et en couleurs.
Velours noir, de soie et en coton.
Schals en laine, 4, 5, 6, 7 et 8 quarts. Mousseline laine Thibet et en coton.
Aiguilles, Epingles et Agrafes.
Galons, Lacets et Cordonnets.
Bobines de coton, Taylor, Alexander, Orelles, Anderson et Rowards
Cravates en soie, Mouchoirs de soie, pour poche
Boutons de nacre, pour chemises et pour gilets.
do. [illegible], pour habits et gilets.
do. en métal et en os, pour pantalons.
Bretelles en soie, élastiques, en coton et en laine.
3, 4 et 5 quarts Cotons blancs et écrus.
Cotonnade fantaisie, Coutil bleu croisé, Coutil à matelas.
Kerseys, coton rayé pour chemises, Linseys unis et à carreaux, coton Lowells, Fil patenté, noir, bleu, gris et en couleurs, Bordures pour matelas.
TOOLE & BARRIERE,
[illegible] juillet No. 20, rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie, et à vendre à bas prix pour du comptant, par les soussignés:
Coton écru 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4,
do. Lowell Nos. 1 et 2,
do. blanc 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 12/4,
do. croisé 3/4 et 7/8,
Molleton blanc et écru,
Kersey laine et coton,
do. coton,
Linsey uni et à carreaux,
Kentucky jeans noir et couleurs assorties,
Satinet noir, bleu et gris.
Draps 6/4 noirs, bleus et couleurs assorties,
Casimirs nouveauté,
Mérinos pour robes, double largeur, noir et couleurs assorties,
do. couleurs assorties 3/4,
Alépine noire,
Etamine noire.
Mousseline de laine noire,
Velours coton noir,
Flanelles blanches, rouges et vertes,
Cotonnade dite Log Cabin véritable, et autres qualités.
Guinée 6/4, bon teint à grands et petits carreaux; Percale blanche, noire et en couleurs assorties; Ouvré pour serviettes; Ouvré de Russie; Damassé 7, 8 et 9/4; Lasting noir; Coutil bleu; York Denims; imitation York Denims; Coutil à matelas; un assortiment d'Indienne américaine en couleurs, noire et bleue; do. à meubles; Indienne française rouge unie; Merrimack bleu grands et petits dessins; Ginga coton pour chemises; Cafamuck; Drap pilote; Couvertures laine 3 points; do. à lit 10, 11 et 12/4; Drap de Lyon; Foulards tout soie, article supérieur; Cravattes de soie, noires et couleurs assorties; Cravattes soie longues. Mouchoirs de batiste fil, unis; Foulards coton; Mouchoirs imitation Madras; Barège vert; Ruban taffetas noir, Nos 1 1/2, 2, 3, 4 et 6; Tavaille laine de toutes couleurs; Bas blancs en coton; do. bleus gris et noirs; Chaussons gris, écrus et blancs; Fichus soie imprimés; Echarpes en soie; Gants de soie, noirs et unis; Dentelles étroites; soie d'Italie à coudre, noire et en couleurs assorties; Fil Alexandre et Owells; do. patenté noir, noir et bleu clair; Bas de coton blanc pour enfans; Boutons en os et à trous; Epingles fines et communes; boutons de nacre; Agrafes; Mouchoirs bleus; Berge soie noire; Schalls taille bobinet noir brodés, Bas de filoselle noirs; Toile de Paris; do. d'Irlande; Galons fil, etc. etc.
DUFOUR, DURAND & Co.,
9 sep 26, Chartres.

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

LES soussignés reçoivent par l'Oconee de New-York, et la barque Sarah-Hand de Philadelphie, un bel assortiment de marchandises de saison, qu'ils offrent à vendre à très bas prix pour du comptant:
Cotonnades noires et en couleurs,
Indiennes américaines en couleur,
do. do. noires,
do. bleu Merrimack et autres,
Mérinos noir et en couleur pour robes,
do. bleu Marie-Louise,
Velours de coton noir,
Bombazettes noires No. 1 à 12,
do. vertes et rouges,
Alépines noires diverses qualités,
Bombazettes noires 6/4,
Mouchoirs façon Madras, bas prix,
do. bleus pour nègres,
Kersey laine et laine et coton,
Linseys unis et à carreaux,
Coutils à matelas, et Denims bleu,
Un bel assortiment de Kentucky Jeans,
600 douzaines Chaussons écrus,
200 do. Bas blancs très grande,
200 do. do. noirs do.
Percales noires et couleurs,
Cotons blancs 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 12/4,
do. écrus do. do. do. do.
8 caisses Parapluies coton 24, 28, 30, 32 et 34 pouces,
Casimirs noirs pour pantalons,
do. en couleur do.
FORCADE & Co.
6 sept 30. rue de Chartres

MARCHANDISES DU PAYS—75 balles toile à drap écrue 4/4.
20 caisses do blanche 4/4.
20 balles drilles écrus.
10 do toile à chemises écrue.
25 caisses do blanche 7/8.
100 balles denims différentes descriptions.
15 do toile rayée, Hamilton.
20 caisses flanelle de Canton,
15 do denims de Hamilton.
10 do indiennes à la mode, en magasin et à vendre par WM. FROST & co,
8 sep 25 Vieille Levée

DROGUERIES.

EN débarquement du navire O'Connell:
1 baril sel d'Epsom de Baltimore,
10 do blanc d'Espagne,
5 do alun,
10 do bois de teinture,
50 livres cochenille,
4 barils crême de tartre,
3 caisses Seidlitz et soda powdre,
3 barils vernis copal "pur"
600 livres litharge,
10 barils essence thérébentine,
1 do fleur de camomille.
En magasin:
800 gallons huile de lin,
400 barils peinture blanche, rouge, noire et verte, à vendre par P. CUSACHS,
12 sept au coin des rues Condé et St. Philippe.

MARCHANDISES SECHES

LES soussignés ont reçu de France par le navire Austerlitz les articles ci-après:
Mousselines laine en couleurs, et dessins très riches.
Do. do. 4/4 et 6/4 noires.
Gros de Naples à raies et à carreaux, et satins façonnés.
Barrèges en couleurs et étoffes Cobourg pour robes de soirées.
Draps 6/4 noirs de Sédan.
Casimirs noirs et en couleurs, unis et façonnés de Bonjeans.
Etoffes en laine à carreaux pour pantalons.
Casimirs légers et étoffes en laine et coton pour habillements d'enfants.
Cotonnade bleue et façon casimir.
Châles de soie et écharpes en thibet et cachemire.
Do Mousseline de laine, Mérinos et en laine Thibet noirs en couleurs.
Do do do mérinos, tout noirs.
Chaussons de coton pour hommes et pour enfants.
Bas de soie noirs, et de coton gris pour femmes.
Indiennes croisées rouges pour meubles.
Cravates en satin et en coton pour hommes.
Echarpes en satin et thibet pour hommes.
Mouchoirs madras en couleurs et noirs.
Gants de peau, blancs, noirs et en couleurs clairs et foncées pour hommes et pour femmes.
Mitaines en laine et gants à demi doigts, pour femmes.
Couvertures de laine et coton pour lits.
Cols et chemisettes en mousseline brodée.
Mouchoirs 5/8 et 3/4 en batiste blanche à raies.
Batiste 5/8 3/4 et 4/4.
Indiennes en couleurs.
20 sept TOOLE & BARRIERE, 20, rue de Chartres

ALUN—2000 liv à vendre au-dessous du prix de la fabrique,
10 barils couperose verte,
2 balles sumac,
A vendre par P. CUSACHS,
20 sept au coin des rues Condé et St. Philippe

GRAISSE—40 barils et 400 barillets, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co,
29 sept 24, rue Poydras.

PLATS COTES—40 barriques, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co.
29 sept 24, rue Poydras.

MAIS—400 sacs, en débarquement et en bon ordre, et à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
29 sept 24, rue Poydras.

FROMENT—40 sacs, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co,
29 sept 24, rue Poydras.

FARINE—300 barils fraîche, de St. Louis, à vendre en débarquement, par JOHN R. SHAW & Co.,
24, rue Poydras.

ALUN—25 barils en débarquement du navire Franklin, et à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

SEL d'Epsom—4 tierçons en débarquement du navire Franklin, et à vendre par
29 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

GINGEMBRE en racine—21 sacs en débarquement du navire Franklin, et à vendre par
29 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

CIGARES—30,000 en débarquement de la goëlette Belle à vendre par J. M. CABALLERO,
29 sept 22, Vieille Levée

CIGARES de la Havane de toutes espèces, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
22 Vieille Levée

MAIS—[illegible] sacs blanc en bon ordre, dernièrement reçus et à vendre par
29 sept HARROD, DARLING & Co. 49, Commune.

SCEAUX peints—300 dous. en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co
29 sept 49, Commune.

CHANGE sur Boston à 60 jours de vue, à vendre par
26 sept NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

VIN rouge—50 barriques en débarquement du navire Nautilus de Bordeaux, à vendre par
29 sept CH. DUFOUR, 11, rue Conti.

BEURRE de Goshen—30 barillets supérieur, en débarquement du navire Louisa, à vendre par
26 sept TUFTS & HOBBART, 20, Douane.

FROMAGE ferme ananas—20 caisses supérieure, en débarquement du navire Louisa, à vendre par
26 sept TUFTS & HOBBART, 20, Douane.

SAVON et Chandelles—60 caisses savon No. 1 marque Jackson, 75 do. chandelles de suif, à vendre en débarquement du navire Edward Everett, par
26 sept TUFTS & HOBBART, 20, Douane

SACS en pitre—5000 de 3 boisseaux, 5000 do 2 1/2 boisseaux à vendre en magasin par
TUFTS & HOBBART, 20, Douane.

CAFÉ du vert de la Havane, en débarquement du brick Apalachicola, à vendre par
26 sept J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis

SUCRE brun de la Havane à vendre par
26 sep J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

TABAC de Cuba, à vendre par
26 sep J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

VINS de Madère et d'Oporto, à vendre par
26 sep J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

CIGARES de la Havane, à vendre par
26 sep J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

CIGARES de la Havane—Regalias, Cazadores, Imperiales trabucos, Cazadores et autres descriptions, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO
22, Vieille Levée

PERDU—Un billet tiré par J. M. Reyes, daté 10 janvier 1843, à 90 jours de $700, en faveur de George Pastor et endossé par Bozzet et Lepage.
Le personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter à CH. DUFOUR,
11, rue Conti.

HUILE et blanc de baleine—80 barils huile raffinée et 10 caisses blanc de baleine en débarquement du navire [illegible], à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
45 Vieille Levée

CHAPEAUX de [illegible] ... [illegible]
Bienville

CHAPEAUX de [illegible] ... à vendre à bas prix pour les comptants. FORCADE & Co,
30, Chartres.

VENTES DE CE JOUR.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON
Esclaves, Esclaves.

IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui mardi, 3 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks.
Plusieurs bons nègres.
Plus de détails à la vente 3 oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR ABAT & COQUET.

IL sera vendu samedi 14 octobre 1843, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, pour le compte et risque et à la folle enchère de M. John Martin, qui a refusé de se conformer aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 20 août 1842.

16 lots de terre situés au faubourg Washington, dans l'îlet No. 20, lesquels sont désignés par les Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, d'après un plan dressé par F. M. Cevalry, lequel plan sera déposé à la Bourse de la Cité le jour de la vente. Conditions comptant. 3 oct

PAR C. C. WHITLEY.
Succession de M. K. Duffy.

IL sera vendu samedi le 14 octobre courant, à midi, sur les lieux, rue de la Nouvelle Levée, près du Marché Ste. Marie; en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, les effets mobiliers appartenant à ladite succession et consistant en vins, liqueurs, étagères, comptoirs, &c. &c.
3 oct—3 ent

Vente de succession.
PAR HEWLETT & CENAS.
Groceries! Groceries!

IL sera vendu mercredi 11 du courant, à 10 heures, au magasin No. 9, Front Levée, entre les rues de la Douane et Bienville, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.

Le stock de T. B. Mandill, décédé, consistant en tabac, sucre brun et en pain, blanc de baleine, savon, liqueurs, vins rouges, absynthe, pommes sèches, clous, balais, alcohol, cigares, cerises à l'eau-de-vie, assaisons et autres, différens articles faisant partie d'un magasin de groceries.

Aussi—2 chevaux, drays et harnais; étagères, installations, balances, &c.
Conditions comptant, avant la livraison.
2 oct—3,9, et 11.

PAR J. B. BLACHE.

Par ordre et sous l'inspection des Gardiens du Port, pour le compte de qui il appartiendra.

IL sera vendu, mercredi prochain, 4 octobre à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 29.
30 caisses de hattes importées et avariées à bord du navire Louisville, capitaine Hunt, venant de New York.
30 sept—3

PAR M. BARNETT, Jr.

IL sera vendu samedi, le 7 du mois prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, pour le compte et risque de Auguste Lorraine, qui a négligé de se conformer aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 3 de septembre courant.

Les lots de terre suivans, situés au faubourg Tréné, première Municipalité, dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Roman, St. Louis et Chemin Carondelet, désignés par le No. 4, sur un plan figuratif tiré par Zimpel, portant la date du 21 juin 1831, et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire public. Les dits terrains mesurent 30 pieds 7 pouces de face au Chemin Carondelet, par profondeur sur 120 pieds à pouces de profondeur, et 30 6 pouces sur la ligne de derrière.
Conditions, comptant.
L'acte de vente pardevant C. Pollock, not. pub. frais de l'acquéreur. 20 sept 30

Faillite Prieur frères.
PAR ABAT & COQUET

IL sera vendu le lundi 23 octobre, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 16 septembre 1843 à la requête de M. H. Gilly, syndic des créanciers desdits faillis, les propriétés suivantes, savoir:

Eugène, nègre forgeron, âgé d'environ			38 ans
Isaac,	do,	do	55
George,	do	do	36

AUSSI

Deux lots terre contigus, situés au faubourg Marigny, désignés par les No. 3 et 4 de l'îlet 119, ayant chacun 33 pieds 6 pouces face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur comme suit, entre lignes parallèles. Le No 3, 106 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare du No. 2, 95 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 4, et 35 pieds de largeur sur la ligne du fond, obliquant le lot No. 4 est un profondeur de 99 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 3, et de 76 pieds sur la ligne qui le sépare du No. 5; le tout d'après un plan fait par Js. Pueyo, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public.

Conditions: comptant. Les actes de vente pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.
26 sept - 3 en 30

CONFORMEMENT à un acte du Congrès de la République du Texas, approuvé le 16 janvier 1843, et conformément aux instructions de l'honorable G. W. Hill, secrétaire de la Guerre et de la Marine, les soussignés offriront en vente publique, samedi, 14 octobre prochain, en la ville de Galveston, les propriétés suivantes, appartenant au gouvernement du Texas, savoir: Le brick ARCHER, et la goëlette SAN BERNARD, actuellement mouillés dans le port de Galveston, ensemble leurs voiles, agrès, apparaux et meubles.

Le brick est d'environ 450 tonneaux, et la goëlette d'environ 140 tonneaux.

Ces navires ont été construits à Baltimore, de bons matériaux, pour le service de la marine du Texas en 1839, ils sont doublés et chevillés en cuivre, on est actuellement à les réparer à neuf et à les approprier à la marine marchande, et ils seront en très bon état pour leur reception.

Aussi au même lieu et à la même époque, les deux machines à vapeur à basse pression du steamer Zavalla de la force de 150 chevaux chacune, presque neuves et en très bon état.

Conditions de la vente: Moitié comptant, et la balance à 90 jours de crédit, du jour de la vente, en billets endossés et hypothèque sur les navires.
WM. BRYAN, } Commissaires de la
W. C. BRASHEAR } Marine.
12 sept—30

IMPRESSIONS

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODÉRÉS.

SANGSUES.

REÇU par l'Austerlitz, venant du Havre, 25 milliers de sangsues de première qualité et de toutes grosseurs, à vendre à un picaillon et au-dessous au nouveau Dépôt rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines—Ainsi que des Sangsues Monstres à 3 escalins la pièce. On trouvera toujours de la Farine de lin fraîche, Tamarin et autres articles aux prix les plus modérés.
27 sep P. TRASFOREST.

SANGSUES.

A meilleur marché que les plus bas prix.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il vient de recevoir un assortiment de belles espèces de sangsues d'Europe, qu'il garantit et offre à vendre à deux, quatre et six cents au dépôt général.
J. BRUSCONI,
167, rue de Chartres, ancien magasin d'Olseau.
29 sept

SANGSUES.

TRENTE MILLE SANGSUES de première qualité supérieure, Hongroises, de Hambourg, Nantaises et Espagnoles, à vendre à l'entrepôt général, rue du l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 95. Les prix des sangsues est à deux pour SIX SOUS et un quart, jusqu'à DOUZE SOUS et demi. Le chef de l'établissement garantit toutes les qualités, et se charge lui-même de faire l'application si on le désire, comme étant sa profession, depuis nombre d'années, je transporterai aux lieux indiqués par ordre.
10 aout J. P. SOUSIRAN.

AVIS AUX HABITANTS

L. DUPERRON
&
E. DELCAMBRE
Drs DENTISTES

280, RUE BOURBON,
Entre St.-Philippe et Dumaine.

ONT l'honneur de prévenir les habitans de St. Charles, St. Jean Baptiste, Donaldsonville, Lafourche, des Attakapas, &c., que le Dr. E. DELCAMBRE passera toute la mauvaise saison dans ces divers endroits avec l'intention d'y exercer sa profession. Messrs L. Duperron et E. Delcambre garantissant toujours leurs ouvrages et leurs opérations, préviennent les personnes qui honoreront M. Delcambre de leur confiance, que si dans la suite elles avaient quelques réclamations à faire, leur établissement qui est permanent à la Nouvelle Orléans, y ferait promptement droit. En conséquence, les personnes qui ont besoin de l'art du dentiste peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre, pour n'importe quelle opération dentaire, spécialement pour les pièces de dents artificielles, les obturateurs et les ateliers complets, pour lesquels il a pas procédés nouveaux qui assurent la réussite de l'opération. 17 mai

AVIS DE DENTISTE.

D. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No. 110, près l'encoignure de la place Lafayette. Il s'est aussi fait assister par deux personnes possédant les connaissances chirurgicales et mécaniques nécessaires à sa profession; il espère donc, par cette facilité, pouvoir opérer les patiens sans délai.

Il continue toujours à faire disparaître la plus violent mal de dents en quelques instans, et il détruit souvent le nerf en moins de 4 heures, sans douleur. Le public, cependant, pourrait être induit à croire que ce remède est offert comme une "panacée universelle", mais on ne l'applique avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou au nerf.

Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les sceptiques peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse prise dans leur propre expérience:

Rev. W. A. Scott,	Dr. W. H. Tagsden.
J. W. Stanton,	L. E. Generally,
C. P. Young,	G. W. Tobin,
E. Morton Quirk,	W. H. Whepton,
R. Williams,	W. G. Latham,
Mr. Whitney,	Capt. Taylor, Balize,
H. Sage,	E. [illegible]
	Wm. Sicgefont

En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on s'évite la douleur de se faire poser une dent à pivot comme on le faisait par l'ancienne méthode, ce qui devient tout inutil. 11 fev—1ap

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et qui une parfaite réussite, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'applique que sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se garantir que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office ouvert rue Royale, No. 46, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies [illegible] de la bouche

EN débarquement du navire Fairfield de New-York:
25 barils Genièvre américain,
do. do. à vendre par
30 do. Rhum do. DABAN, QUEYROUZE & Co.
11 et 13, St. Louis.
28 sep

PORC—200 barils mess, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44 Poydras

SAUCISSONS de Lyon et Fromage de Gruyère—3 barils Saucissons de Lyon, qualité véritable, 5 barriques Fromage de Gruyère, en débarquement du navire Austerlitz, à vendre par J. ALBERT,
25 sept 23, rue St. Louis

CUIR Français verni Bottiers—5 caisses Veaux vernis, tiges devant pieds et Cuirs en couleur, Veaux cirés, vernis de Nye & Co, en débarquement du navire Austerlitz, et à vendre par J. ALBERT,
26 sept 23, St. Louis.

PAPIER A LETTRES—10 caisses papier à lettre française, à vendre par REYNAUD & FALLON,
Bienville

CLOUS de Girofle—3 barils, en débarquement du navire Louisa, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
26 sept 45, Vieille Levée.